



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Samedi 28 juin **Pour l'égalité et contre les discriminations anti LGBTQIA+** **Toutes et tous à la Marche des fiertés !**

La montée de l'extrême droite, l'offensive conservatrice et réactionnaire, menacent toujours plus les droits des personnes LGBTQIA+. Aux États-Unis ou en Europe de l'Est, des lois remettent en cause la reconnaissance légale des personnes trans, interdisent leur visibilité ou criminalisent leur existence. Les thérapies de conversion (et les assignations de genre à la naissance pour les personnes intersexe) sont encore largement pratiquées en Europe, malgré leur condamnation par l'ONU comme pratiques assimilables à de la torture.

En France, les agressions et les discours de haine progressent, alors même que le pays a reculé dans le classement des États européens protecteurs des droits LGBTQIA+.

Une marche des fiertés, pourquoi ?

En juin 1969 suite à une nouvelle descente violente de la police contre un bar gay (interdit à l'époque) de New York, des affrontements entre forces de l'ordre et personnes gays, lesbiennes, bisexuelles et transgenres ont lieu pendant plusieurs jours. Au début des années 70 naissent les premières marches des fiertés pour commémorer cette révolte, lutter contre les discriminations et les violences, affirmer la fierté LGBT.

Lorsque l'extrême droite est au pouvoir, les droits de tous.tes sont systématiquement attaqués. L'extrême droite prolifère en exacerbant les divisions de la société et des travailleurs et travailleuses sur des motifs discriminants. En France, le RN instrumentalise les droits des femmes ou des personnes LGBTI pour mieux stigmatiser les étranger.es et les français.es musulman.es.

Le monde du travail demeure un des lieux d'expression des discriminations et notamment des LGBTIphobies qui peuvent avoir un impact délétère sur la santé des personnes.

Révéler son orientation sexuelle ou son identité de genre peut exposer à des propos blessants, du mégenrage, du mépris, des injures ou du harcèlement, des inégalités de traitement ou d'avancement de carrière.

Le niveau de protection des salarié.es est toujours très insuffisant.

Les employeurs ont pourtant l'obligation d'assurer la santé et la sécurité physique et mentale des salarié.es et de prohiber les actes discriminatoires.

Il est urgent de mettre en place des outils effectifs et contraignants de lutte contre les discriminations, de suivi et prévention des discriminations, du harcèlement, mais aussi, de former et sensibiliser les salarié.es, l'encadrement et les directions afin d'obtenir l'égalité des

droits et des environnements de travail inclusifs, sans stéréotypes de genre, ainsi que des mesures concrètes contre les violences au travail (prise en charge des frais d'avocats, mise en place de procédures d'enquêtes types, protection de la victime présumée sur le lieu de travail, etc...).

Le SUPAP-FSU, syndicat de transformation sociale, inscrit la lutte contre toutes les formes de discrimination, et en particulier les LGBTIQIaphobies, au cœur de son action syndicale. Participer aux marches des fiertés, c'est aussi s'engager dans une mobilisation et la construction d'un rapport de force constant pour une société meilleure et réellement égalitaire, pour faire avancer nos combats pour les droits de toutes et tous.

Réaffirmons ainsi notre attachement aux valeurs d'égalité, de solidarité et de respect de toutes les identités !

Pour une société plus juste plus, inclusive et égalitaire : Marchons avec Fierté !

Marche des fiertés

Samedi 28 juin

13h30

Métro Palais Royal Musée du Louvre

Un préavis de grève du SUPAP-FSU déposé pour l'année 2025
couvre les agent.es qui travaillent ce jour-là (nous contacter si besoin)

